

# Inventaire des dangers : Utilisation d'EPI dans le cas de travail « normal » en hauteur des pompiers et des agents de la Protection Civile (hors missions GRIMP)

## 1. Interventions/Tâches présentant des risques

Le tableau ci-dessous reprend les tâches pour lesquelles l'EPI concerné a été envisagé.

La liste des interventions prises en compte est basée sur :

- l'AR du 10 juin 2014 répartissant les missions en matière de protection civile entre les services publics d'incendie et les services de la protection civile.
- les modules d'intervention issus du catalogue des modules d'intervention de la Protection civile édité par le Centre de connaissance (la numérotation du tableau ci-dessous reprend la numérotation de ce catalogue).
- les procédures opérationnelles de la Protection civile

Interventions/ Tâches	Risques / Portée de la protection	Description / liaison autre EPI	Utilisation / Remarques
<b>Utilisation de l'auto-échelle et de l'auto-élévateur</b>			
Depuis la nacelle	<p>Risque de se faire éjecter si problème hydraulique ou mécanique, collision avec un obstacle en cas de déplacement de la nacelle – d'où nécessité d'une protection antichute dans la nacelle.</p> <p>Risque de déséquilibre ou de chute de l'auto-échelle ou de l'auto-élévateur</p>	<p>Nécessité de point d'ancrage pour le système de protection antichute – point d'ancrage clairement identifié dans la nacelle.</p>	<p>Suivant le SPF ETCS tout doit être mis en œuvre pour que la chute de la nacelle soit impossible. Si pour certaines raisons particulières, on ne peut pas garantir que la chute va être évitée (par exemple lors du déplacement de la nacelle) le système antichute doit pouvoir être ancré à un point d'ancrage conforme aux normes en vigueur et la nacelle doit pouvoir</p>

Interventions/ Tâches	Risques / Portée de la protection	Description / liaison autre EPI	Utilisation / Remarques
			supporter les efforts provoqués par la chute.  Le positionnement de l'auto-échelle ou de l'auto-élévateur doit se faire de façon à ce que la stabilité de l'engin soit assurée.
Sortie de la nacelle	Risque de chute + risque de l'effet pendule suite à la chute d'où risque de chocs et nécessité de secourir rapidement la personne suspendue via son harnais. Vu le positionnement des points d'ancrage le risque de chute est toujours possible avec une longe, d'où nécessité d'un système autobloquant plutôt qu'une longe en association avec le harnais	Nécessité de point d'ancrage pour le système de protection antichute – point d'ancrage clairement identifié dans la nacelle	Prévoir éventuellement des sangles anti-trauma et vérifier s'il est possible de secourir très rapidement la personne suspendue au harnais
Monter ou descendre de l'échelle	Vu l'importance de la hauteur, nécessité d'un système en Y en association avec le harnais pour pouvoir monter et descendre à l'échelle en étant toujours sécurisé.	Y : Max longueur d'un bras	
Entrée dans la nacelle depuis une hauteur	Risque de chute – nécessité d'un système autobloquant		La meilleure manière d'ancrage doit être examinée au cas par cas. A l'avenir, un point d'ancrage sera déterminé sur le sol des auto-échelles.
<b>Incendie</b>			
Utilisation de l'auto-échelle pour l'extinction	Voir ci-dessus Présence de chaleur  Présence de fumées – produits chimiques présents dans le feu	Vêtements d'intervention Appareil respiratoire Casque d'incendie Gants pompiers	Le système autobloquant est décroché après l'entrée dans le bâtiment
Feux de cheminées	Risque de chute/glisser d'un toit	Nécessité de point	Utilisation possible du lot de

Interventions/ Tâches	Risques / Portée de la protection	Description / liaison autre EPI	Utilisation / Remarques
		d'ancrage pour le système de protection antichute	protection contre les chutes
<b>Espace confiné</b>			
Entrée dans un espace confiné	Ne plus être capable de sortir de l'espace confiné (inconscient – plus d'échelle)	Poulie/palan + Harnais EPI pompiers	Equipe spécialisée avec formation spécialisée
<b>Evacuation de personnes</b>			
Sauvetage d'une personne à partir de la nacelle	Voir ci-dessus auto-échelle et auto-élévateur		
Sauvetage de personnes	Nécessité d'un maintien au travail et d'une protection antichute spécialisées		A effectuer par des équipes spécialisées
<b>Elagage d'arbres</b>			
A partir de l'auto-échelle	Voir ci-dessus– risque de se faire éjecter – risque de chute	Equipement de protection contre les scies à chaînes	En cas de sauvetage d'urgence – sur base d'une LMRA
A partir d'une échelle	Voir ci-dessus	Equipement de protection contre les scies à chaînes	En cas de sauvetage d'urgence – sur base d'une LMRA Nécessité de sécuriser l'échelle L'échelle doit pouvoir supporter le choc suite à la retenue d'une chute Utilisation possible du lot de protection contre les chutes
Dans l'arbre	Nécessité d'un système de maintien au travail et d'une protection antichute spécialisée		Nécessité d'une équipe spécialisée

	Interventions/ Tâches	Risques / Portée de la protection	Description / liaison autre EPI	Utilisation / Remarques
<b>Extermination de guêpes</b>				
	A partir de l'auto-échelle	Voir ci-dessus	Tenue de protection anti guêpes	Utilisation possible du lot de protection contre les chutes
	A partir de l'échelle	Voir ci-dessus	Tenue de protection anti guêpes	Utilisation possible du lot de protection contre les chutes
<b>Travaux en toitures</b>				
	Travaux sur la toiture	Généralement il s'agit de travaux non urgents U2 ou U3 => analyse des risques normale		Si nécessité d'une protection de maintien au travail - équipe spécialisée
	Travaux sur toit plat	Nécessité d'un système qui ne permet pas à la personne de pouvoir aller jusqu'à l'endroit de chute – harnais +corde.	Nécessité d'un point d'ancrage	Système de protection contre les chutes
	Equipe spécialisée avec formation spécialisée	Equipe spécialisée avec formation spécialisée		Utilisation possible du lot de protection contre les chutes
	Equipe spécialisée avec formation spécialisée	Equipe spécialisée avec formation spécialisée		Utilisation possible du lot de protection contre les chutes
<b>Aide aux plongeurs</b>				
	Le signaleur sur le quai (système de retenue) – aide aux plongeurs	Tomber dans l'eau – nécessité d'un système de retenue : harnais + corde	Gilet de sauvetage Corde	A définir ainsi que le point d'ancrage
<b>Autres interventions techniques</b>				
	Intervention sur pylônes	Nécessité d'un système de maintien au travail et protection antichute		Equipe spécialisée avec formation spécialisée
	Systèmes d'alarmes à mettre hors service	Travail temporaire sur échelle ou à partir de la nacelle – voir ci-dessus		Utilisation possible du lot de protection contre les chutes
<b>Echelle de sécurité sur l'auto-élévateur (situation anormale)</b>				

Interventions/ Tâches	Risques / Portée de la protection	Description / liaison autre EPI	Utilisation / Remarques
Descendre	Voir ci-dessus descendre de l'auto-échelle Nécessité d'un système de protection antichute	Echelle d'évacuation propre de l'auto-élévateur	

- \* LMRA: last minute risk analysis

Vu le risque de chutes, il est opté pour un système de protection contre les chutes. Il est nécessaire de disposer d'une procédure de travail.

## 2. **Compatibilité avec les EPI portés simultanément lors :**

Pour les interventions incendie le harnais doit pouvoir être porté:

- Sur et sous la veste et le pantalon d'intervention disponible dans les zones de secours et acquis sur base des marchés du SPF Intérieur;
- sous l'appareil respiratoire disponible dans les zones de secours et acquis sur base des marchés du SPF Intérieur.

Pour les autres interventions

- en combinaison avec l'appareil respiratoire acquis sur base des marchés du SPF Intérieur ;
- en combinaison avec une veste de sauvetage gonflable (sur ou sous) ;
- en combinaison avec les tenues de protection anti guêpes.

Pour la compatibilité du harnais avec l'appareil respiratoire, il y a lieu de vérifier le positionnement de l'anneau dorsal et l'anneau ventral.

## 3. **Conception**

Un système antichute se compose d'un harnais EN 361, d'un système autobloquant (EN 360) avec absorbeur de chocs EN 355 et 363 et MGO EN 362. Le système auto bloquant doit pouvoir fonctionner dans toutes les directions. Il se fixe au harnais sur l'avant et/ou dans le dos. Longueur du câble/lanière du système autobloquant : entre 2 m et 5 m.

Les boucles du harnais ne peuvent pas s'ouvrir accidentellement.

La présence d'un indicateur visuel permettant de savoir s'il y a eu une chute ou non est un avantage.

Le fournisseur du harnais n'est pas nécessairement celui du système autobloquant avec absorbeur.

Le harnais doit pouvoir être mis facilement et correctement. Il faut éviter le risque qu'il soit mal enfilé.

L'avantage de ce système par rapport à d'autres systèmes possibles est qu'il s'agit en l'occurrence d'un ensemble et non de composantes individuelles, ce qui le rend plus contrôlable.

#### **4. Aspects liés à l'ergonomie**

Disponible en 1 ou 2 tailles mais un système permettant de s'adapter à différentes tailles est préférable pour autant que le surplus de sangles ne constitue pas un danger ou une gêne.

#### **5. Aspects liés à l'entretien et au stockage**

Recommandation à demander aux fournisseurs. Il est préférable de pouvoir nettoyer et/ou laver l'équipement.